

REUNION DU MARDI 23 JANVIER 2024

Le Mardi 23 janvier 2024, le Conseil de la Vie Associative s'est réuni dans la salle de convivialité de la Maison des citoyens sous la présidence de Mme Laurence Degers.

Etaient présents : Mme Laurence Degers, Mme Nathalie Faye, Mme Marie-José Vivancos, M. Hervé Bancquart, M. Gilbert Facco, M. Bertrand Maelfait, M. Benoît Vitrand, Mme Cécile Lafforgue.

Etaient excusés : Mme Stéphanie Gatelet, Mme Françoise Avenin, M. Nicolas Delpeuch, M. Pierre Delapart, Mme Christelle Lemaire.

Pibracteurs

Lors de la cérémonie des vœux, Mme le Maire a mis à l'honneur des « Pibracteurs ».
Une bénévole de l'association « Le Monde d'Eva » pour l'accompagnement d'une personne handicapée remontée sur scène pour chanter après de nombreuses années, une bénévole de l'association « Simon de Sirène » qui a mis en œuvre le projet de l'association, un jeune de 17 ans pour son investissement dans le bureau de l'association de Volley, un bénévole de l'association de tennis investie dans le club depuis toujours, le fondateur de l'association d'échecs pour son engagement (jeune association qui comprend beaucoup de membres, des titres, des actions Intergénérationnelles, une équipe féminine...) et un bénévole de l'association « Pibrac randonnée Montagne » pour la création du Festival Pyrénécimes qui fête ses 15 ans.

Chaque Pibracteur a reçu des gourmandises de chez « Léopold » et 2 places de spectacle.
Madame le Maire remercie le CVA pour cette initiative.

Fiches utilisation des salles

En raison de l'absence de la personne en charge de la vie associative en mairie, la réalisation des fiches d'utilisation des salles municipales s'est interrompue.

Le sujet est donc reporté pour le moment. Les services s'inspireront du tutoriel réalisé pour la salle du Conseil municipal.

Les rideaux de la salle des aînés sont en cours de réalisation par les bénévoles couturières de la Maison des citoyens.

Formations

Pour répondre à la demande de l'association « Act en rue » de mettre en place une formation de prévention au harcèlement, la ville s'est rapprochée du Conseil Départemental qui dispose des outils nécessaires pour mener ces formations.

La formation aux gestes de premiers secours sera proposée aux associations par les pompiers de la future caserne de Pibrac. Les séances se dérouleront le samedi matin. Un mail sera envoyé à toutes les associations pour connaître les besoins.

Au regard du succès des formations comptabilité pour les associations, Bertrand Maelfait se propose d'organiser une formation complémentaire courant mars-avril sur la fiscalité.

Renouvellement CVA

Un Bureau des élus s'est tenu en janvier 2024 pour analyser le fonctionnement des différentes instances participatives. Ces instances demandées par les citoyens n'ont pas toutes fonctionné. Pour exemple, certains conseils de quartiers sont très actifs quand d'autres peinent à trouver des participants pour se réunir.

De ce fait, les élus travaillent à une nouvelle organisation, un nouveau fonctionnement.

Le CVA quant à lui a bien fonctionné. De nombreuses actions ont été mises en place : réunion de réflexion avec toutes les associations, formations...

Le renouvellement de cette instance doit se faire en **mars – avril**.

Les membres du CVA apprécient la bonne dynamique engagée et souhaitent élargir le règlement intérieur pour faire un appel à candidature par mail aux associations volontaires et par voie de presse et réseaux sociaux pour les personnes issues de la société civile.

Il est important de rappeler que cette instance a pour objet l'intérêt collectif des associations pibracaises.

Un bilan des actions du CVA va être réalisé. Il sera envoyé aux associations et intégré dans l'article de presse. Il est envisagé de faire une plénière en septembre 2024 durant laquelle seront présentés : le CVA, le bilan et le renouvellement.

Un article sur le bilan du CVA sera réalisé dans le prochain Echo de l'esplanade.

Comité des fêtes

Le nouveau comité des fêtes s'organise en mettant en place des commissions de travail.

Sujet divers : GRDF propose un projet caritatif pour l'achat d'une camionnette. Certaines associations se sont manifestées pour en bénéficier. Un prêt de ce matériel aux autres associations pourra s'envisager sous condition d'assurance.

Prochaine séance le mardi 19 mars 2024 à 18h30 Maison des Citoyens